

**Déclaration de conformité CE selon LVD, MD, CEM et RoHS ainsi que déclaration de performance conformément au règlement (UE) 305/2011 pour les poêles destinés à la combustion des pellets de bois EN 14785**


Déclaration de conformité CE	
Cette déclaration de conformité CE est valable pour le produit décrit ci-après et certifie la conformité avec les directives suivantes :	
<b>2004/108/CE</b>	<b>Compatibilité électromagnétique (Directive CEM)</b>
<b>2006/95/CE</b>	<b>Composants électriques respectant certaines limites de tension (Directive basse tension)</b>
<b>2006/42/CE</b>	<b>Directive machines</b>
<b>2011/65/UE</b>	<b>Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS)</b>

**Déclaration de performance**  
**N°: Déclaration de performance wodtke Topline air+ 2014\_06\_24**

1. PO04.8 E "Topline air+ "
2. 070 300
3. Appareils de chauffage domestique à granulés de bois sans production d'eau chaude sanitaire
4. wodtke GmbH, Rittweg 55-57, 72070 Tübingen, Allemagne
6. Système 3 et système 4
7. Le laboratoire d'essai notifié "RWE Power AG Feuerstättenprüfstelle, Notified Body number : 1427" a effectué l'inspection initiale selon le système 3 et documenté dans le rapport d'essai : FSPS-Wa 1591-EN.

8. Déclaration de performance	
<b>Spécifications techniques harmonisées</b>	<b>EN14785:2006</b>
<b>Caractéristiques essentielles</b>	<b>Puissance</b>
<b>Sécurité incendie</b>	
Comportement au feu	A1
Distance de sécurité aux matériaux combustibles	Distance minimale
	à l'avant = ..... 800 mm
	sur les côtés = ..... 200 mm
à l'arrière = ..... 200 mm	
Risque d'incendie dû à la sortie des combustibles brûlants	satisfait
<b>Émission des produits de combustion</b>	CO [0,017 %] à la puissance calorifique nominale CO [0,029 %] à la puissance de chauffage réduite
<b>Température de la surface</b>	satisfait
<b>Sécurité électrique</b>	satisfait
<b>Possibilité de nettoyage</b>	satisfait
<b>Pression hydraulique maximale</b>	---
<b>Température des gaz de fumée à la puissance calorifique nominale</b>	T [185 °C]
<b>Stabilité mécanique (pour le soutien d'une cheminée)</b>	non satisfait
<b>Puissance calorifique</b>	
Puissance calorifique nominale	8 kW
Puissance calorifique ambiante	8 kW
Puissance calorifique de l'eau	---
<b>Rendement</b>	$\eta$ [94,7 %] à la puissance calorifique nominale
	$\eta$ [94,4 %] à la puissance de chauffage réduite

9. La puissance du produit selon les numéros 1 et 2 correspond à la puissance déclarée selon le numéro 8. Le fabricant est seul responsable de l'établissement de cette déclaration de performance selon numéro 4.

Signé par le fabricant et au nom du fabricant par :   
 Christiane Wodtke, Directrice générale : .....  
 Signature

Le 24.06.2014, à Tübingen